



FORMATION DE TUTEURS DÉBUTANTS NOMMÉS À LA RENTRÉE 2020 :

Gestes et savoirs fondamentaux pour exercer la fonction de tuteur - Module 1 - Marseille

Public concerné

1er et 2d degrés - Enseignants titulaires certifiés.

Pré-requis : Connaître les informations générales relatives à la formation et au déroulement de l'année de stage. Il conviendra donc de s'inscrire également au temps d'information générale organisé l'après-midi de cette même journée. Temps d'information s'adressant à tous les tuteurs, néo tuteurs et tuteurs expérimentés, du 1er et 2d degrés accompagnant un enseignant en année de validation ou relevant d'un dispositif d'aide spécifique.

Présentation

Cette formation initiale des tuteurs est obligatoire pour tout enseignant accompagnant pour la première fois un enseignant en année de validation ou relevant d'un dispositif d'aide spécifique ainsi que pour tout tuteur n'ayant pas suivi de formation spécifique à cette mission les années précédentes. Ce module inclut deux journées et ½ de formation, à l'Institut Saint Cassien Marseille, qui permettront aux participants de développer une réflexion et une posture adaptée à l'accompagnement des lauréats stagiaires.

Objectifs et compétences visées

Connaître le cadre réglementaire des interventions. Associer tuteurs, chefs d'établissement, formateurs et corps d'inspection. Situer clairement le rôle et la contribution de chacun des acteurs dans le processus d'évaluation, de validation, de certification et de titularisation des professeurs stagiaires. Adopter une posture éthique et responsable. Connaître et utiliser les bases de l'écoute active. Rédiger avec bienveillance et objectivité les rapports attendus.

Par rapport à l'arrêté du 1er juillet 2013

- Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques
- Coopérer avec les partenaires de l'École
- S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

Contenus, moyens & méthodes

½ journée : Un temps d'information commun à tous les tuteurs, reste nécessaire. La fonction de tuteur : le dispositif d'accompagnement, le lien avec l'ISFEC, les tâches du tuteur. Les attendus des différents acteurs. La mise en place du suivi. Les différents rapports. Rencontre avec des CE et avec les enseignants détachés. Réactualisation des contenus disciplinaires et didactiques.

Journée 2 : Clarifier sa fonction de tuteur : rappel du dispositif d'accompagnement et du cadre réglementaire. Organiser son année de tutorat. Observer un stagiaire sans juger, rendre compte de son observation à travers un entretien. Connaître et utiliser les bases de l'écoute active. Mener à bien un entretien. Adapter son accompagnement aux besoins de la discipline. S'initier à l'élaboration des rapports attendus, notamment du rapport intermédiaire.

Journée 3 : Perfectionner la rédaction des rapports, notamment du rapport final. S'engager dans une démarche réflexive et objective. Avoir connaissance et tirer profit des attendus des différents acteurs intervenant dans la validation des stagiaires.

Code 30657653

Nombre de participant

10 à 35 participants

Durée

2,5 jours -15 heures

Session en présentiel et en discontinu

Dates

Jeudi 1er octobre 2020 Matin

Jeudi 26 novembre 2020

Jeudi 14 janvier 2021

Horaires :

9h30 à 12h30

9h30 à 12h30 - 13h30 à 16h30

Lieu(x)

Institut Saint Cassien

63 Av. des Roches

13007 Marseille

Formateur(s)

Roselyne MÉNARDI, formatrice de l'Institut Saint Cassien.

Financement

Budget prioritaire territorial